



Built to Lead

Pour publication immédiate : 28/09/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UNE LÉGISLATION POUR PERMETTRE UNE APPLICATION DE L'EXONÉRATION FISCALE ALTERNATIVE DES ANCIENS COMBATTANTS AUX TAXES SCOLAIRES DE LA VILLE DE NEW YORK

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui une législation qui permet à la ville de New York d'étendre l'exonération fiscale alternative des anciens combattants aux taxes scolaires.

« Nos anciens combattants ont répondu à l'appel pour protéger les libertés sur lesquelles cet état et cette nation ont été fondés et cette exonération est simplement un petit geste pour les remercier de leurs services, » **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Je suis fier de signer cette mesure et de combler cette lacune qui empêchait les anciens combattants de New York de recevoir les mêmes prestations que leurs pairs dans les autres parties de l'état. »

En 2013, le Gouverneur a signé une législation qui permet aux districts scolaires de l'état d'appliquer l'exonération fiscale alternative des anciens combattants sur les taxes scolaires. Toutefois, du fait que la ville de New York n'a pas de commission scolaire, il n'existait aucun mécanisme pour accorder cette aide aux anciens combattants dans les cinq quartiers.

Cette législation (A.9688 / S.7121) redresse cette inégalité et permet au Conseil de la ville de New York d'adopter une loi locale pour étendre l'exonération fiscale alternative des anciens combattants aux taxes scolaires.

Le membre de l'Assemblée, Michael Cusick, a déclaré, « Nos vétérans ont fait d'incroyables sacrifices pour nous et à notre tour, nous leur devons une immense gratitude. La loi promulguée aujourd'hui clarifie une législation existante adoptée en 2013, pour permettre au Conseil de la ville de New York d'accorder une exemption de la taxe foncière à des dizaines de milliers d'anciens combattants résidant dans les cinq quartiers, leur permettant à eux et leur famille de réaliser des économies importantes chaque année. Plusieurs autres localités de l'État de New York ont déjà mis en œuvre cette mesure et j'implore le Conseil de New York (New York City Council) de suivre leur exemple et d'adopter cette législation dans l'immédiat. Je remercie le Gouverneur Cuomo et le Sénateur Lanza pour leur partenariat dans cet effort et j'ai hâte de travailler avec mes collègues du conseil municipal pour apporter une aide fiscale bien méritée à nos anciens combattants propriétaires. »

Le Sénateur Andrew J. Lanza a déclaré, « Cette loi accorde aux anciens combattants qualifiés de NYC, une exemption des taxes scolaires, après approbation du conseil municipal (City Council). Ce n'est que justice de manifester notre soutien aux anciens combattants qui ont tant sacrifié pour la protection de notre liberté. Je suis fier de parrainer ce projet de loi et j'estime qu'il est important de montrer notre engagement

indéfectible afin d'honorer et de reconnaître à juste titre les services rendus par nos vétérans à l'Amérique. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418